



Togo : le sombre tableau de l'impact socioéconomique du Coronavirus

Les conséquences économiques de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus suscitent de grandes inquiétudes au niveau du gouvernement et des milieux d'affaires. En liaison avec les mesures fiscales prises par le Togo pour soutenir les entreprises, les ressources budgétaires chuteraient de 578,4 milliards à 348,4 milliards de F CFA, avec une baisse des recettes fiscales d'environ 198 milliards de francs CFA, aggravée par une baisse des recettes non fiscales et de services de 32 milliards.

Ces informations ont été annoncées vendredi par le Ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances, au cours d'une réunion du Comité Technique du Cadre de Concertation entre le gouvernement et le secteur privé.

Le Ministre Sani Yaya a également fait savoir que d'après la dernière révision du cadre macro-budgétaire, le taux de croissance du PIB ressortirait de 1,3 % et pourrait même connaître une contraction de 1,5 % en 2020 dans l'hypothèse la plus pessimiste contre une prévision initiale de 5,5 %.

C'est l'une des conséquences des mesures drastiques prises pour endiguer la propagation du Covid-19. Lesquelles mesures ont naturellement un impact négatif sur tous les secteurs de

l'économie nationale, du secteur informel et PME/PMI aux grandes entreprises et le secteur tertiaire.

Malgré ce tableau sombre de l'impact socioéconomique du Coronavirus, le gouvernement se veut rassurant vis-à-vis des acteurs du secteur privé quant à la gestion de cette crise. Il est d'ailleurs annoncé une stratégie à triple dimension qualifiée de stratégie en « 3 R », à savoir la Riposte, la Résilience et la Relance.

*« Pour la **Relance** de l'activité économique, le Gouvernement s'engage à accompagner les jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités, à soutenir la production agricole en vue d'une autosuffisance alimentaire, à adopter des mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi. Pour financer toutes ces initiatives, le Gouvernement, sur la haute orientation du Chef de l'Etat, a mis en place un Fonds National de Riposte et de Relance Economique d'un montant de 400 milliards de francs CFA, alimenté par le budget de l'Etat, les partenaires internationaux, le secteur privé national et international et toutes les bonnes volontés », a déclaré Sani Yaya.*

« Conformément à la stratégie adoptée par le Gouvernement, 110 milliards de francs de ce Fonds sont affectés aux actions de riposte, 110 milliards à la résilience et 180 milliards à la relance économique », a-t-il précisé.

La réunion a par ailleurs permis aux acteurs du secteur privé d'exprimer leurs attentes en ces moments de crise. Les mesures déjà prises par le Gouvernement et celles envisagées pour soutenir les entreprise et relancer l'économie du pays ont également fait l'objet d'échanges constructifs.

David SOKLOU